

45^e anniversaire du BAPE

Une institution toujours d'actualité

Québec, le 21 décembre 2023 – Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) souligne aujourd'hui son 45^e anniversaire. C'est en effet le 21 décembre 1978 que le Québec est devenu la première province à poser un geste concret en faveur du droit de la population à l'information et à la consultation en ce qui a trait aux projets d'envergure, en créant un organisme dont les rôles sont d'informer, de consulter, d'enquêter et d'aviser.

« Dans le contexte actuel où l'on observe une montée de la désinformation, de la polarisation, du cynisme et de la méfiance envers les institutions, le BAPE est une institution toujours d'actualité qui permet aux collectivités de s'informer et de s'exprimer sur des projets et sur des questions relatives à la qualité de l'environnement qui les touchent », affirme le président du BAPE, Alain R. Roy.

Depuis 1978, le BAPE suit les traces de son fondateur, le premier à occuper le poste de ministre de l'Environnement au Québec, Marcel Léger, pour qui le citoyen est un partenaire indispensable dans le processus de prise de décisions concernant les projets susceptibles d'avoir un impact majeur sur l'environnement.

Des données éloquentes

Au fil de ces 45 ans, le BAPE s'est vu confier plus de 1 100 dossiers et a tenu plus de 3 000 séances publiques de consultation dans toutes les régions du Québec. Il a produit 372 rapports et a pris part à 709 périodes d'information publique. Plus de 16 000 mémoires ont été présentés par des personnes, des groupes, des organismes ou des municipalités. Au total, 78 679 jours-mandats ont été réalisés.

« Non seulement le BAPE est un fleuron des grandes institutions québécoises, il est un instrument de développement durable dont l'apport à la vie collective a été significatif depuis 45 ans, ajoute-t-il. Si sa création s'est inscrite dans un contexte de prise de conscience des enjeux environnementaux, le BAPE demeure une institution d'actualité garante de la démocratie participative et de notre avenir. »

Depuis 1978, le BAPE a permis à des centaines de milliers de personnes de toutes les régions du Québec de faire entendre leur voix librement dans le cadre d'un processus participatif neutre, indépendant, respectueux et transparent où leurs points de vue résonnent. À travers les 58 254 pages que contiennent les 372 rapports produits, les préoccupations citoyennes ont contribué à enrichir l'analyse des commissions d'enquête et à façonner les avis qu'elles formulent au gouvernement.

« Les défis auxquels notre société fait face en matière d'environnement sont plus complexes que jamais et grâce à l'immense richesse de l'expérience du BAPE, il pourra continuer d'être un phare guidant notre société vers des solutions durables », a conclu le président en remerciant tous ceux et celles qui ont participé à faire du BAPE une institution crédible qui fait notre fierté collective.

Des activités pour souligner le 45^e anniversaire

Tout au long de l'année, le BAPE organisera différentes activités pour souligner son anniversaire. La première d'entre elles s'est tenue le 14 décembre dernier alors que le premier vice-président de l'institution, Michel Yergeau, s'est adressé au personnel du Bureau dans le cadre d'une allocution teintée d'histoire, d'anecdotes et de sagesse. L'intégralité de son propos a fait l'objet d'une captation vidéo accessible sur le [site Web du BAPE](#).

L'infolettre, *L'heure juste*, diffusera dans ses publications de 2024 des témoignages de différentes personnalités publiques ayant gravité autour du BAPE depuis sa création. Elles partageront des anecdotes, des souvenirs et des moments inoubliables qui ont forgé leur profond attachement à l'institution.

Un premier rendez-vous dédié au partage des bonnes pratiques en matière d'information et de consultation citoyenne se tiendra le 30 janvier 2024 à Québec. Il réunira des représentants de différents organismes publics voués à la consultation et à la participation publique, dont les organisations municipales.

Consultez la page dédiée au [45^e anniversaire du BAPE](#) sur le site Web pour en apprendre davantage sur l'histoire de l'organisation et les événements à venir.

À propos du BAPE

Depuis 1978, le BAPE informe et consulte la population sur des projets et sur toute question relative à l'environnement que lui confie le ministre responsable de l'Environnement et qui pourraient avoir des répercussions sur son milieu ou sur sa qualité de vie. Organisme gouvernemental impartial, il enquête et avise le gouvernement afin d'éclairer sa prise de décision.

Suivez le BAPE sur les réseaux sociaux et abonnez-vous à l'infolettre, *L'heure juste*.



– 30 –

Source : Shirley Bishop
Conseillère senior en communication
581 925-0694 ou 1 800 463-4732
shirley.bishop@bape.gouv.qc.ca
bape.gouv.qc.ca